

Pause après un master 1 Droit

Par **HtcK**, le **10/08/2013** à **19:00**

Bonjour,

Est-il possible de faire une pause après un master 1 et postuler pour des masters 2 un an plus tard ? Cela aura-t-il un impact sur les chances d'admission dans un master 2 ? La raison est que j'aimerais effectuer un stage à l'étranger. Certes c'est toujours une expérience en plus mais est-ce que cela serait bien vu dans un CV surtout pour intégrer un master 2 ou est-ce que cela serait sans intérêt et une perte de temps ou le mauvais moment, selon vous ?

Par **bulle**, le **11/08/2013** à **07:10**

Bonjour,

Pour ma part, je pense que cela est une très mauvaise idée.
Pourquoi ne pas effectuer ce stage à l'étranger pendant vos prochaines vacances d'été?

Par **lolo7**, le **11/08/2013** à **20:05**

Tout à fait d'accord avec Bulle. Je le confirme. Ca serait plus logique.

Par **Yn**, le **12/08/2013** à **09:07**

Très mauvaise idée de faire une pause après le M1. Il faut rester dans la dynamique des études, les connaissances sont à jour, ce serait vraiment une perte de temps et de chance.